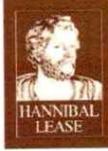


HANNIBAL LEASE



Société anonyme au capital de 55 000 000 dinars divisé en 11 000 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées
Identifiant Unique : 0766895F

Siège Social : Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman – Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Tél : 71 139 400 Fax : 71 139 460

E-mail : commercial@hannibalease.com

Hannibal Lease est notée B+(tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et B (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 11/10/2023

**NOTE D'OPERATION MISE A LA DISPOSITION DU PUBLIC A L'OCCASION DE L'EMISSION ET L'ADMISSION AU MARCHÉ OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2024-01 »
DE 40 000 000 DINARS EMIS PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
Prix de l'Emission : 100 dinars**

L'emprunt sera réparti comme suit :

Catégories	Durée	Taux d'Intérêt	Amortissement Annuel
Catégorie A	5 ans	10,70%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,65%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année

La présente émission de Hannibal Lease a reçu la note provisoire « B+(EXP) (tun) »* par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 23/02/2024

Visa N° 24 / 1123 du 13 MARS 2024 du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi N°94-117 du 14 Novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2024 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/04/2024.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable Chargé de l'Information

Mr Foued BOUAZRA

Directeur d'Audit Interne de Hannibal Lease

Tél. : 71 139 400

Fax : 71 139 460

Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération



Green Center- Bloc C 2^{ème} étage,
Rue du Lac constance – Les Berges du Lac
Tél : 71 137 600 – Fax : 71 960 903
E-mail: macsa@macsa.com.tn

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération, du document de référence « HL 2024 » enregistré par le CMF en date du 04/03/2024 sous le N° 24/001 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2024 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/04/2024.

La présente note d'opération et le document de référence « HL 2024 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman – Les Berges du Lac- 1053 Tunis, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2^{ème} étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 1^{er} trimestre de l'exercice 2024 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20/04/2024.

Mars 2024



* Une notation définitive par l'agence Fitch Ratings sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur son site internet : www.fitchratings.com/

Sommaire

Flash sur l’Emprunt Obligataire « HL 2024-01 »	3
Chapitre 1 – Responsable de la note d’opération	5
1-1 Responsable de la note d’opération	5
1-2 Attestation du responsable de la note d’opération	5
1-3 Attestation de l’intermédiaire en bourse chargé de l’opération	5
1-4 Responsable de l’information	6
Chapitre 2- Renseignements concernant l’opération	7
2.1. Renseignements relatifs à l’émission	7
2.1.1. Décision à l’origine de l’émission	7
2.1.2. Renseignements relatifs à l’opération.....	7
2.1.3. Période de souscription et de versement.....	7
2.1.4. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public	8
2.1.5. But de l’émission	8
2.2. Caractéristiques des titres émis	8
2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres	8
2.2.2. Prix de souscription, prix d’émission et modalités de paiement	8
2.2.3. Date de jouissance en intérêts	8
2.2.4. Date de règlement.....	8
2.2.5. Taux d’intérêt.....	8
2.2.6. Intérêts	8
2.2.7. Amortissement et remboursement	9
2.2.8. Prix de remboursement	11
2.2.9. Paiement.....	11
2.2.10. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :	11
2.2.11. Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l’emprunt	11
2.2.12. Garantie.....	11
2.2.13. Mode de placement.....	11
2.2.14. Notation	12
2.2.15. Organisation de la représentation des obligataires.....	12
2.2.16. Fiscalité des titres	12
2.3. Renseignements généraux	12
2.3.1. Intermédiaire agréé et mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations	12
2.3.2. Marché des titres	13
2.3.3. Prise en charge des obligations par TUNISIE CLEARING.....	13
2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige	13
2.3.5. Risque lié à l’émission du présent emprunt obligataire :	13
Bulletins de souscription	16

Flash sur l’Emprunt Obligataire « HL 2024-01 »

L’emprunt obligataire « HL 2024-01 » est émis pour un montant de 40 000 000 dinars, divisé en 400 000 obligations de 100 dinars de nominal.

L’emprunt est constitué de deux catégories émises selon les conditions suivantes :

Catégories	Durée	Taux d’Intérêt	Amortissement Annuel
Catégorie A	5 ans	10,70%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,65%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année

Dénomination de l’emprunt	« HL 2024-01 »
Montant	40 000 000 dinars.
Nombre d’obligations à émettre	400 000 obligations réparties en 2 catégories A et B. Le nombre d’obligations par catégorie sera défini ultérieurement, en fonction du choix des souscripteurs.
Nominal	100 dinars par obligation.
Forme des obligations	Les obligations sont nominatives.
Prix d’émission	100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.
Prix de remboursement	100 dinars par obligation.
Date de jouissance en intérêts	Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à compter de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 26/04/2024 , seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l’emprunt, soit le 26/04/2024 .
Taux d’intérêt	Les obligations du présent emprunt « HL 2024-01 » seront offertes à deux taux d’intérêts différents au choix du souscripteur selon la catégorie : <ul style="list-style-type: none">• Catégorie A : taux fixe de 10,70% ;• Catégorie B : taux variable de TMM+2,65% ;
Durée	Les obligations sont émises pour 5 ans (catégorie A et catégorie B).
Durée de vie moyenne	3 ans pour les deux catégories A et B.
Duration (Taux fixe)	2,6403 années ;
Taux de rendement actuariel (taux fixe)	Catégorie A : 10,70% l’an pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu’à l’échéance.
Marge actuarielle (Taux variable)	Catégorie B : 2,65% l’an pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu’à l’échéance.
Amortissement	Toutes les obligations feront l’objet d’un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commence à la 1 ^{ère} année pour les deux catégories A et B. L’emprunt sera amorti en totalité le 26/04/2029 pour les deux catégories A et B.
Souscriptions et versements	Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 27/03/2024 auprès de MAC SA – Intermédiaire en bourse, sis au Green Center- Rue du lac constance-Les berges du Lac. L’ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l’agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l’emprunt (cf. Notation de l’émission page 12).

Clôture des souscriptions	<p>Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 27/03/2024 et clôturées, sans préavis, au plus tard le 26/04/2024. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.</p> <p>En cas de non placement intégral de l'émission au 26/04/2024, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.</p> <p>Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.</p>
Paiement	<p>Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 26/04 de chaque année.</p> <p>Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 26/04/2025 pour les deux catégories A et B.</p> <p>Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.</p>
Fiscalité des titres	Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations	<p>L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt obligataire « HL 2024-01 » seront assurés, durant toute la durée de vie de l'emprunt, par MAC SA, intermédiaire en bourse.</p> <p>L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférente.</p>
Garantie	Le présent emprunt obligataire « HL 2024-01 » n'est assorti d'aucune garantie particulière.
Notation de la société	Le 11/10/2023 , l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à « Hannibal Lease » à « B+(tun) » avec perspective d'évolution stable et la note nationale à court terme à « B (tun) ».
Notation de l'emprunt	<p>L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 23/02/2024 une notation provisoire à long terme « B+(EXP)(tun) » à l'emprunt obligataire « HL 2024- 01 » objet de la présente note d'opération.</p> <p>La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com</p>
Cotation en bourse	Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt obligataire « HL 2024-01 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
Prise en charge par TUNISIE CLEARING	Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « HL 2024-01 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.
Mode de représentation des obligataires	Droit commun régissant la représentation des obligataires.
Tribunaux compétents en cas de litige	Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction du présent emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.
Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire	Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Chapitre 1 – Responsable de la note d'opération

1-1 Responsable de la note d'opération

Monsieur Mohamed-Hechmi DJILANI

Directeur Général de Hannibal Lease

1-2 Attestation du responsable de la note d'opération

« A notre connaissance, les données de la présente note d'opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur l'opération proposée ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Monsieur Mohamed-Hechmi DJILANI

Directeur Général de Hannibal Lease

HANNIBAL LEASE
Rue du lac Lemane les Berges du Lac
Tunis 1053
Tél.: 71 139 400 - Fax.: 71 965 222

1-3 Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'opération

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la présente note d'opération. »

MAC SA

Le Directeur Général

Monsieur Mourad BEN CHAABANE



1-4 Responsable de l'information

Mr Foued BOUAZRA
Directeur d'Audit Interne de Hannibal Lease
Tél. : 71 139 400
Fax : 71 139 460

La notice légale est publiée au JORT N° 34 du 19 / 03 / 2024

 **Conseil du Marché Financier**
Visa n° ~~N° 24 / 14 / 123~~ 19 MARS 2024
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Salah ESSAYEL



Chapitre 2- Renseignements concernant l'opération

2.1. Renseignements relatifs à l'émission

2.1.1. Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société réunie le **25/04/2023** a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés dans la limite d'un montant total de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000 DT) sur 2023 et 2024 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **27/02/2024** a décidé d'émettre un emprunt obligataire dont les modalités et les conditions sont les suivantes :

- a. Montant de l'emprunt obligataire** : 40 000 000 dinars.
- b. Nominal de l'obligation** : 100 dinars par Obligation ;
- c. Forme d'Obligation** : Les obligations sont nominatives ;
- d. Prix d'émission** : 100 dinars par Obligation payable intégralement à la souscription ;
- e. Taux d'intérêt** : Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux différents selon la catégorie :
- Catégorie A : taux fixe de 10,70% brut l'an ;
 - Catégorie B : taux variable de TMM+2,65% brut l'an.
- f. Durée** : 5 ans pour les deux catégories A et B ;
- g. Amortissement normal** : Les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. Cet amortissement commence à la première année pour les deux catégories.

2.1.2. Renseignements relatifs à l'opération

Montant nominal de l'emprunt

L'emprunt obligataire « **HL 2024-01** » est d'un montant de 40 000 000 dinars, divisé en 400 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « **HL 2024-01** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Produit brut et net de l'emprunt

Le produit brut du présent emprunt est de 40 000 000 DT dinars. Les commissions de placement s'élèvent à 360 000 DT, les frais du Conseil du Marché Financier s'élèvent à 25 000 DT, les frais de la BVMT sont de 13 500* DT, les frais de TUNISIE CLEARING pour la durée de vie de l'emprunt sont estimés à 32 443 DT†, les frais divers englobant les frais d'annonce au JORT, les frais de photocopies...etc, sont estimés à 2 000 DT, soit un total de frais approximatifs de 432 943 DT et un produit net de l'emprunt de 39 567 057 DT.

Désignation	Montant Global (en DT)	Montant par obligation (en DT)
Produit Brut	40 000 000	100,000
Frais globaux‡	432 943	1,082
Produit Net	39 567 057	98,918

2.1.3. Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **27/03/2024** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **26/04/2024**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt. (cf. Notation de l'émission page 12).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de **400 000** obligations.

En cas de non placement intégral de l'émission au **26/04/2024**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

* L'estimation de ces frais repose sur l'hypothèse que la jouissance et l'introduction de l'emprunt objet de la présente note d'opération interviendront au 2^{ème} trimestre 2024.

† Ces frais sont déterminés sur la base de l'hypothèse que l'emprunt est souscrit à 1 / 2 à taux fixe et 1/2 à taux variable.

‡ Les produits brut et net de l'emprunt ainsi que les frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant collecté de 40 000 000 dinars et sont donnés à titre indicatif. Le montant de ces produits et de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt et de la partie des charges d'intérêt à taux variable et à taux fixe.

2.1.4. Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **27/03/2024** auprès de **MAC SA** intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

2.1.5. But de l'émission

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mobilisation des ressources nécessaires à l'exploitation d'Hannibal Lease.

2.2. Caractéristiques des titres émis

2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres

Dénomination de l'emprunt : HL 2024-01

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations : Les obligations seront nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire.

Législation sous laquelle les titres sont créés : les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : livre 4 - titre premier, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse), mentionnant la catégorie choisie ainsi que la quantité y afférente.

2.2.2. Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

2.2.3. Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **26/04/2024**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au **26/04/2024**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

2.2.4. Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

2.2.5. Taux d'intérêt

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

Taux fixe : Taux annuel brut de **10,70%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans :**

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (**TMM publié par la BCT**) **+2,65%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 265 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'**avril de l'année N-1** au mois de **mars de l'année N**.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.

2.2.6. Intérêts

Les intérêts seront payés à terme échu le **26/04** de chaque année.

La dernière échéance pour les obligations des deux catégories A et B est prévue pour le **26/04/2029**.

Si le montant souscrit de l'emprunt est de 40 000 000 Dinars

Le montant total des intérêts serait de **12 840 000** Dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à la Catégorie A au taux fixe de **10,70%**.

Le montant total des intérêts au cas où l'emprunt était souscrit dans sa globalité à la Catégorie B au taux variable de TMM+2,65% (en considérant un taux nominal de **10,648%** calculé sur la base de la moyenne de TMM du mois de mars 2023 au mois de février 2024, à titre indicatif), devrait s'élever à **12 778 000** Dinars.

2.2.7. Amortissement et remboursement

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour les deux catégories A et B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **26/04/2029** pour les deux catégories A et B.

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés suite à la variation du TMM (publié par la BCT) pour ce qui concerne la partie de l'emprunt souscrite à taux variable.

Le taux d'intérêt de l'emprunt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs majorée d'une marge de 2,65% (soit la moyenne du TMM+2,65%).

Pour les besoins de calcul, le taux retenu correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (du mois de mars 2023 au mois de février 2024) soit 7,998% majorée d'une marge de 2,65%, soit 10,648 %. Pour les besoins de la simulation, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Montant de l'emprunt	: 40 000 000 DT.
Nombre d'obligations	: 400 000 obligations.
Valeur nominale de l'obligation	: 100 DT.
Date de jouissance unique servant de base pour la cotation en bourse	: 26/04/2024
Date du premier remboursement en capital	: Catégorie A et Catégorie B : 26/04/2025
Date du premier paiement des intérêts	: Catégorie A et Catégorie B : 26/04/2025
Date de la dernière échéance	: Catégorie A et Catégorie B : 26/04/2029
Amortissement normal	: Amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions correspondant à 20 dinars par obligation.
Taux d'intérêt nominal	: Catégorie A : Taux fixe de 10,70% brut l'an Catégorie B : Taux variable de TMM +2,65%, soit un taux d'intérêt de 10,648% brut par an. Ce dernier correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois, du mois de mars 2023 au mois de février 2024 majorée de 2,65% (à titre indicatif).

Définition du TMM :

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

Évolution du TMM durant les dix dernières années :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Janvier	4,710	4,890	4,250	4,260	5,530	7,240	7,810	6,150	6,190	7,960	7,980
Février	4,680	4,800	4,220	4,290	5,610	7,280	7,840	6,230	6,250	8,020	7,970
Mars	4,720	4,820	4,200	4,290	6,040	7,900	7,350	6,230	6,260	8,050	
Avril	4,720	4,800	4,240	4,410	6,500	7,860	6,800	6,250	6,260	8,010	
Mai	4,700	4,770	4,250	4,830	6,390	7,830	6,800	6,250	6,600	8,000	
Juin	4,780	4,800	4,210	4,940	6,720	7,830	6,800	6,260	7,010	8,000	
Juillet	4,980	4,780	4,320	5,150	7,250	7,830	6,820	6,290	7,020	8,000	
Août	4,940	4,750	4,200	5,190	7,250	7,830	6,790	6,260	7,030	8,000	
Septembre	4,920	4,770	4,260	5,220	7,290	7,820	6,760	6,250	7,030	8,000	
Octobre	4,930	4,750	4,330	5,230	7,270	7,810	6,300	6,240	7,230	7,990	
Novembre	4,930	4,300	4,230	5,230	7,250	7,800	6,130	6,250	7,270	7,990	
Décembre	4,880	4,280	4,260	5,230	7,240	7,810	6,120	6,250	7,260	7,990	

Source : BCT

Pour toutes les catégories, on suppose que l'emprunt a été souscrit pour un montant de 40 000 000 DT :

✓ Amortissement de l'emprunt totalement souscrit à la Catégorie A au taux Fixe :

- Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux fixe (10,70%) :

En DT

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2024	40 000 000				
2025		8 000 000	32 000 000	4 280 000	12 280 000
2026		8 000 000	24 000 000	3 424 000	11 424 000
2027		8 000 000	16 000 000	2 568 000	10 568 000
2028		8 000 000	8 000 000	1 712 000	9 712 000
2029		8 000 000	0	856 000	8 856 000
Total		40 000 000		12 840 000	52 840 000

- Tableau d'amortissement par obligation au taux fixe (10,70%) :

En DT

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2024	100,000				
2025		20,000	80,000	10,700	30,700
2026		20,000	60,000	8,560	28,560
2027		20,000	40,000	6,420	26,420
2028		20,000	20,000	4,280	24,280
2029		20,000	0,000	2,140	22,140
Total		100,000		32,100	132,100

✓ Amortissement de l'emprunt totalement souscrit à la Catégorie B au taux Variable :

- Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux variable de TMM+2,65% (10,648% à titre indicatif)

En DT

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2024	40 000 000				
2025		8 000 000	32 000 000	4 259 333	12 259 333
2026		8 000 000	24 000 000	3 407 467	11 407 467
2027		8 000 000	16 000 000	2 555 600	10 555 600
2028		8 000 000	8 000 000	1 703 733	9 703 733
2029		8 000 000	0	851 867	8 851 867
Total		40 000 000		12 778 000	52 778 000

- Tableau d'amortissement par obligation au taux variable de TMM+2,65% (10,648% à titre indicatif)

En DT

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2024	100,000				
2025		20,000	80,000	10,648	30,648
2026		20,000	60,000	8,519	28,519
2027		20,000	40,000	6,389	26,389
2028		20,000	20,000	4,259	24,259
2029		20,000	0,000	2,130	22,130
Total		100,000		31,945	131,945

Les tableaux d'amortissement de l'emprunt sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 40 000 000 dinars.

Hannibal Lease s'engage à publier les tableaux d'amortissement définitifs si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 40 000 000 dinars.

2.2.8. Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

2.2.9. Paiement

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **26/04** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **26/04/2025** pour les deux catégories A et B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

2.2.10. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de **10,70 %** l'an.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de **février 2024** à titre indicatif, qui est égale à **7,998 %** et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **10,648 %**. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,65 %** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

2.2.11. Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt

- **Durée totale :**

Les obligations de l'emprunt obligataire « **HL 2024-01** » sont émises sur une durée de **5 ans** pour les deux catégories A et B.

- **Durée de vie moyenne :**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour les deux catégories A et B.

- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = \left(\sum_{t=1}^T t * F_t / (1 + i)^t \right) / \sum_{t=1}^T F_t / (1 + i)^t$$

Où : **T** est le nombre de périodes

F_t est le flux de la période **t**

i est le taux d'intérêt par période

La duration pour les présentes obligations de la catégorie A de cet emprunt est de **2,6403 années**.

2.2.12. Garantie

Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.

2.2.13. Mode de placement

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Epargne.

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à tout investisseur intéressé aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac.

2.2.14. Notation

Notation de la société :

Le **11/10/2023**, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à « Hannibal Lease » à « **B+(tun)** » avec perspective d'évolution stable et la note nationale à court terme à « **B (tun)** ».

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

<https://www.fitchratings.com/entity/hannibal-lease-sa-86321712>

Hannibal Lease s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt, afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière.

Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

Notation de l'émission

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **23/02/2024** une notation **provisoire** à long terme « **B+(EXP)(tun)** » à l'emprunt obligataire « **HL 2024- 01** » objet de la présente note d'opération.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard l'Intermédiaire en Bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

2.2.15. Organisation de la représentation des obligataires

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires. Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

2.2.16. Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi N° 96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 34 de la loi de finance 2024, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 ou au titre des bons du trésor assimilables émis par l'état dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

2.3. Renseignements généraux

2.3.1. Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt obligataire « **HL 2024-01** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférente.

2.3.2. Marché des titres

Il existe à fin février 2024, treize (13) emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'admission de l'emprunt obligataire « **HL 2024-01** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.3.3. Prise en charge des obligations par TUNISIE CLEARING

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « **HL 2024-01** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction du présent emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

2.3.5. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Société « Hannibal Lease »

Société anonyme au capital de 55 000 000 dinars divisé en 11 000 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées.

Identifiant Unique : 0766895F

Siège Social : Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane – Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 10/06/2021

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

Hannibal Lease est notée B+(tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et B(tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 11/10/2023

EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2024-01 »

D'UN MONTANT DE 40 000 000 DE DINARS, DIVISE EN 400 000 OBLIGATIONS DE 100 DINARS CHACUNE

Prix de l'Emission : 100 dinars

EMIS PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

Catégories	Durée	Taux d'Intérêt	Amortissement Annuel
Catégorie A	5 ans	10,70%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,65%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année

La présente émission de Hannibal Lease a reçu la note provisoire « B+(EXP) (tun) » à long terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 23/02/2024

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25/04/2023

Délibération du Conseil d'Administration du 27/02/2024

Visa du Conseil du Marché Financier **N° 24 / 1123** du **13 MARS 2024**

Notice légale publiée au JORT n°34 du 19/03/2024

Bulletin de souscription n°

Je (nous) soussigné (s)

Nom & Prénom ¹ : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr
Nationalité : Pièce d'identité (1) : <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport
N° Délivrée le :/...../.....
Profession/activité :
Adresse : Code postale : Pays : Tel :
Agissant pour le compte (1) : <input type="checkbox"/> De moi-même
<input type="checkbox"/> Du mandat en qualité de : <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Mandataire en vertu du pouvoir donné en date du et dont une copie originale ou conforme est jointe à la présente

Identité du mandat :

Personne Physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	Personne Morale
Nom & Prénom :	Raison sociale :
Pièce d'identité (1) : <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	Identifiant unique :
N° Délivrée le :/...../.....	
Profession/activité :	
Adresse : Code postale : Pays : Tel :	

Déclare (ons) souscrire à :

-obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2024-01 » de la Catégorie A au taux d'intérêt fixe de 10,70% sur 5 ans ;
-obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2024-01 » de la Catégorie B au taux d'intérêt variable de TMM+2,65% sur 5 ans ;

Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 26/04/2024 seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions. Les intérêts seront réglés le 26/04 de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du 26/04/2024 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus pour les deux catégories A et B.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « HL 2024 » et une copie de la note d'opération relative à l'emprunt sus-indiqué et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre, forme et catégories d'obligations ci-dessus indiqués.

Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons)² :

- En espèces
- Par chèque n° tiré suragence
- Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites, soit (2) :

-obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2024-01 » de la catégorie A au taux d'intérêt fixe de 10,70% sur 5 ans ;
-obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2024-01 » de la catégorie B au taux d'intérêt variable de TMM+2,65% sur 5 ans ;

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez³ en (1) Gestion libre compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,
Le second servant de souche⁴

Tunis, le

Signature



¹ Cocher la case correspondante

² Remplir la ligne appropriée

³ Indiquer le nom du dépositaire

⁴ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Société « Hannibal Lease »

Société anonyme au capital de 55 000 000 dinars divisé en 11 000 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées.

Identifiant Unique : 0766895F

Siège Social : Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman – Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 10/06/2021

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

Hannibal Lease est notée B+(tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et B(tun) à court terme par l'agence de notation Fitch**Ratings en date du 11/10/2023****EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2024-01 »****D'UN MONTANT DE 40 000 000 DE DINARS, DIVISE EN 400 000 OBLIGATIONS****DE 100 DINARS CHACUNE****Prix de l'Emission : 100 dinars****EMIS PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

Catégories	Durée	Taux d'Intérêt	Amortissement Annuel
Catégorie A	5 ans	10,70%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,65%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année

La présente émission de Hannibal Lease a reçu la note provisoire « B+(EXP) (tun) » à long terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 23/02/2024

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25/04/2023

Délibération du Conseil d'Administration du 27/02/2024

Visa du Conseil du Marché Financier N° 24 / 11 23 du 13 MARS 2024

Notice légale publiée au JORT n° 34 du 19/03/2024

Bulletin de souscription n°

Je (nous) soussigné (s)

Nom & Prénom ¹ : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr
Nationalité : Pièce d'identité (1) : <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport
N° Délivrée le :/...../.....
Profession/activité :
Adresse : Code postale : Pays : Tel :
Agissant pour le compte (1) : <input type="checkbox"/> De moi-même
<input type="checkbox"/> Du mandat en qualité de : <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Mandataire en vertu du pouvoir donné en date du et dont une copie originale ou conforme est jointe à la présente

Identité du mandat :

Personne Physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	Personne Morale
Nom & Prénom :	Raison sociale :
Pièce d'identité (1) : <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	Identifiant unique :
N° Délivrée le :/...../.....	
Profession/activité :	
Adresse : Code postale : Pays : Tel :	

Déclare (ons) souscrire à :

-obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2024-01 » de la Catégorie A au taux d'intérêt fixe de 10,70% sur 5 ans ;
-obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2024-01 » de la Catégorie B au taux d'intérêt variable de TMM+2,65% sur 5 ans ;

Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 26/04/2024 seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions. Les intérêts seront réglés le 26/04 de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du 26/04/2024 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus pour les deux catégories A et B.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « HL 2024 » et une copie de la note d'opération relative à l'emprunt sus-indiqué et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre, forme et catégories d'obligations ci-dessus indiqués.

Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons)² :

- En espèces
- Par chèque n° tiré suragence
- Par virement en date dueffectué sur mon (notre) compte n°ouvert chez

La somme de (en toutes lettres)représentant le montant des obligations souscrites, soit (2) :

-obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2024-01 » de la catégorie A au taux d'intérêt fixe de 10,70% sur 5 ans ;
-obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2024-01 » de la catégorie B au taux d'intérêt variable de TMM+2,65% sur 5 ans ;

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez³en (1) Gestion libre compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,
Le second servant de souche⁴

Tunis, le

Signature



¹ Cocher la case correspondante

² Remplir la ligne appropriée

³ Indiquer le nom du dépositaire

⁴ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »